



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.548/4



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

28 avril 2023
Français
Original : Anglais

Seizième Réunion des Points Focaux ASP/DB

Malte, 22-24 mai 2023

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport sur l'état d'avancement des activités menées pour la mise en œuvre des Activités du SPA/RAC sous le Programme de travail du biennium 2022-2023 du PNUE/PAM

Rapport d'activité sur la mise en œuvre des activités du SPA/RAC dans le cadre de la Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour la période intérimaire : avril 2021-avril 2023

Note :

Les désignations employées et la présentation du matériel dans ce document n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement concernant le statut légal de tout Etat, Territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de leurs frontières ou limites.

© 2023 Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM)
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail : car-asp@spa-rac.org

I. PROGRAMME SMT 2. VERS DES ECOSYSTEMES MEDITERRANEENS SAINS ET UNE PLUS FORTE BIODIVERSITE	1
RESULTAT 2.1. LA RESTAURATION DES ECOSYSTEMES PRESENTANT LE MEILLEUR POTENTIEL DE REGENERATION PERMET D'AMELIORER LEUR RESILIENCE.....	1
RESULTAT 2.2. UN RESEAU MEDITERRANEEN COMPLET, COHERENT, EFFICACE ET DURABLE D'AMP ET D'AMCZ BIEN GEREES MIS EN PLACE ET ELARGI.....	1
RESULTAT 2.3. UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE DES ESPECES MENACEES ET EN VOIE D'EXTINCTION ET DE LEURS PRINCIPAUX HABITATS EN MEDITERRANEE A ETE ATTEINT.	4
RESULTAT 2.4. LES INTRODUCTIONS D'ESPECES NON INDIGENES ONT ETE REDUITES AU MINIMUM ET LES VOIES D'INTRODUCTION SONT SOUS CONTROLE.	9
II. PROGRAMME SMT 5 : GOUVERNANCE (PROGRAMME FONDAMENTAL).....	10
RESULTAT 5.2. LE RENFORCEMENT SYSTEMIQUE ET LE BON FONCTIONNEMENT DES ORGANES DECISIONNELS ET CONSULTATIFS DU PAM SONT ASSURES ET LEUR EFFICACITE RENFORCEE AU MOYEN DE NOUVELLES APPROCHES NUMERIQUES.....	10
RESULTAT 5.3. LA COHERENCE ET LA COMPLEMENTARITE DES MESURES EST GARANTIE DANS LE CADRE DES TRAVAUX PERTINENTS MENES AUX NIVEAUX MONDIAL, REGIONAL ET NATIONAL ET DES INSTRUMENTS POLITIQUES ET REGLEMENTAIRES DU SYSTEME PAM-CONVENTION DE BARCELONE	11
RESULTAT 5.4. LES PARTENARIATS ET LA COOPERATION MULTIPARTITE, Y COMPRIS AVEC LE SECTEUR PRIVE ET L'INTERFACE SCIENCE-POLITIQUE, ONT ETE RENFORCES.	12
RESULTAT 5.5. DES APPROCHES COORDONNEES SONT APPLIQUEES POUR RENFORCER LA CAPACITE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES A METTRE EN OEUVRE LA CONVENTION DE BARCELONE ET SES PROTOCOLES	12
III. PROGRAMME SMT 6 : VERS UNE SURVEILLANCE, UNE ANALYSE, UNE CONNAISSANCE ET UNE VISION DE LA MER ET DU LITTORAL MEDITERRANEENS POUR UNE PRISE DE DECISION INFORMEE (PROGRAMME CATALYSEUR).....	13
RESULTAT 6.2. L'IMAP, LES TRAVAUX DE PROSPECTIVE ET D'AUTRES EXERCICES ET OUTILS D'EVALUATION SONT APPROFONDIS EN SE FONDANT SUR DES DONNEES SCIENTIFIQUES AFIN DE RENFORCER L'INTERFACE SCIENCE-POLITIQUE ET LE PROCESSUS DE PRISE DE DECISIONS.	13
RESULTAT 6.3. LA MISE EN OEUVRE DE L'IMAP ET LES OUTILS DE SUIVI DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT FOURNISSENT DES DONNEES ACTUALISEES ET DE QUALITE A L'APPUI DES PROCESSUS DECISIONNELS DES PARTIES CONTRACTANTES ET DE L'EVALUATION DU BEE.....	15
IV. PROGRAMME SMT 7 : POUR DES ACTIVITES DE PLAIDOYER, DE SENSIBILISATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION ECLAIREES ET COHERENTES	16
RESULTAT 7.1. LES PARTIES PRENANTES ET LES DECIDEURS POLITIQUES SONT DUMENT INFORMES DE L'ETAT DE LA MER ET DU LITTORAL MEDITERRANEENS ET SENSIBILISES AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES PRIORITAIRES	16
RESULTAT 7.2. LES CITOYENS ET LE GRAND PUBLIC SONT SENSIBILISES ET INFORMES DANS LE CADRE DE PROJETS SCIENTIFIQUES PARTICIPATIFS ET DE CAMPAGNES NUMERIQUES	16
RESULTAT 7.3. VERS UNE TRANSFORMATION NUMERIQUE : LES TECHNOLOGIES NUMERIQUES SONT EXPLOITEES AFIN D'AMELIORER LA MISE EN RESEAU ET LA VISIBILITE DU PAM.....	18

Rapport d'activité sur la mise en œuvre des activités du SPA/RAC dans le cadre Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour la période intérimaire : avril 2021-avril 2023

I. Programme 2 de la SMT : Vers des écosystèmes méditerranéens sains et une plus forte biodiversité

Résultat 2.1. La restauration des écosystèmes présentant le meilleur potentiel de régénération permet d'améliorer leur résilience

Activité principale 2.1.1. Promouvoir la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes en Méditerranée : Identifier les actions innovantes, capitaliser et promouvoir la réplication

1. Un programme de restauration de *Pinna nobilis* a été développé, discuté et approuvé lors d'un atelier régional organisé à Tunis les 20 et 21 juin 2022¹.
2. Deux sessions de formation ont été organisées, l'une régionale² du 28 au 30 juin 2022 aux îles Kerkennah, Tunisie, et la seconde du 12 au 16 décembre 2022, à Trieste, Italie, ciblant l'équipe tunisienne désignée pour le suivi des spécimens vivants de *Pinna nobilis*.
3. Le projet de programme de restauration de *Pinna nobilis* est présenté en tant que document de travail à la 16^{ème} réunion des points focaux ASP/DB en vue d'être soumis à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 23 pour adoption.
4. Un "Projet de coopération des 5 mers pour la restauration des écosystèmes" est en cours d'élaboration sous la direction du Bureau Europe du PNUE et avec la participation du Secrétariat du PNUE/PAM-Convention de Barcelone et de ses centres d'activités régionales : SPA/RAC, PAP/RAC et Plan Bleu et vise à être soumis aux bailleurs de fonds concernés.
5. Un événement parallèle³ intitulé "Restauration des écosystèmes en Méditerranée : est-ce un outil clé pour limiter ou inverser la progression des impacts du changement climatique ?" a été organisé le 16 novembre 2022, lors de la COP 27 de la CCNUCC au sein du Pavillon méditerranéen.
6. Un appel à consultation est lancé pour élaborer un document de référence sur la restauration de la biodiversité marine et côtière, les enseignements tirés. Ce rapport sera prêt au cours du dernier trimestre de 2023.

Résultat 2.2. Un réseau méditerranéen complet, cohérent, efficace et durable d'AMP et d'AMCE bien gérées mis en place et élargi

Activité principale 2.2.1. Améliorer la désignation et la connectivité des différentes mesures de conservation par zone, y compris dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale

7. L'édition 2019 de la base de données MAPAMED, telle que validée par les Points focaux ASP/DB, a été publiée en ligne et lancée lors d'un webinaire organisé le 22 avril 2021 par le SPA/RAC et MedPAN.
8. Les données de MAPAMED ont servi à l'élaboration et à la diffusion d'un poster intitulé "Le Système des Aires Marines Protégées en Méditerranée en 2020" montrant la couverture des AMP par pays et au niveau régional. Les données de MAPAMED sont en train d'être compilées et analysées dans le rapport sur l'état de la Méditerranée en 2020. Le projet de rapport fait l'objet d'un examen par les pairs et sera publié en 2023.

¹<https://www.youtube.com/watch?v=leWZik1x0cs> & <https://www.youtube.com/watch?v=1kA3oeshp0c&t=3s>

² <https://www.youtube.com/watch?v=Co2YblbftMQ>

³ <https://www.youtube.com/watch?v=lsSa0t4T35E>

9. Dans le cadre de la Stratégie de coopération conjointe sur les mesures de protection et de gestion spatiales de la biodiversité marine entre les Secrétariats de l'ACCOBAMS, de la CGPM, de l'UICN-Med et du PNUE/PAM, des discussions et des échanges en ligne, animés par le Secrétariat du PNUE/PAM, ont eu lieu en 2021, avec la contribution et l'appui technique du SPA/RAC. Les échanges ont convenu que la FRA de Jabuka/Pomo Pit et le "Corridor transfrontalier pour la mégafaune vulnérable en Méditerranée occidentale" (TCVM) constituent un terrain solide pour identifier les voies possibles d'une collaboration concrète sur la mise en place de mesures de protection et de gestion basées sur l'espace pour protéger la biodiversité marine dans la région méditerranéenne. L'élaboration de propositions de projets conjoints pour le financement, touchant à différents aspects liés à la FRA de Jabuka/Pomo Pit et au TCVM, ou une lettre conjointe adressée par les secrétariats aux pays concernés par les deux zones, ont été envisagées comme prochaines étapes.

10. Un atelier de collaboration avec les partenaires a été organisé à Dubrovnik, Croatie, du 31 mai au 1er juillet 2022 sur la conservation de l'aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB) du Sud Adriatique et du Détroit Ionien (en anglais "SAIS EBSA") par le biais de diverses mesures de conservation efficaces par zone, y compris le développement d'un plan d'action pour cette zone, qui a été discuté par les partenaires de développement de la gestion de l'AIEB SAIS et auquel ont participé les représentants du SPA/RAC.

11. Une étude, visant à évaluer les objectifs et les complémentarités entre les différentes mesures de conservation par zone et à élaborer des recommandations pour de nouvelles désignations afin d'améliorer leur connectivité et leur efficacité, sera lancée par le SPA/RAC en juin 2023. L'étude est destinée à être présentée lors d'un atelier sur les AMCE prévu pour le second semestre 2023.

Activité principale 2.2.2. Concevoir et mettre en oeuvre des mesures nationales pour renforcer les aires marines protégées (AMP) dans la région

12. Dans le cadre du projet IMAP-MPA financé par l'UE, le SPA/RAC collabore, depuis juillet 2022, avec l'Agence égyptienne des affaires environnementales pour le développement d'une stratégie nationale d'AMCP/AMCE pour la côte méditerranéenne égyptienne. Le projet de stratégie nationale est en train d'être élaboré en tenant compte à la fois des objectifs de conservation et de l'exigence d'intégration des AMP dans leur environnement économique et social, sur la base d'un processus de concertation impliquant les parties prenantes concernées aux niveaux national et local. Il sera discuté lors d'un atelier de concertation avec les parties prenantes concernées au début du mois de juin 2023.

13. Dans le cadre du GEF Child Project 3.1 en Libye, le SPA/RAC et le ministère de l'Environnement ont collaboré à l'élaboration d'un projet de loi sur les aires protégées qui a été approuvé par les parties prenantes nationales et adapté par le département législatif du ministère de l'Environnement au format approprié, puis canalisé à travers les procédures officielles du gouvernement et sera soumis au Parlement pour adoption en 2023.

14. D'autre part, dans le cadre du même projet, le SPA/RAC et le ministère de l'Environnement de Libye révisent actuellement les termes de référence en vue de lancer en mai 2023 un appel à consultants pour mettre à jour la Stratégie nationale sur les AMCP conformément aux agendas et objectifs mondiaux et méditerranéens, y compris l'identification et le signalement d'AMCE.

15. Avec le soutien du projet IMAP-MPA financé par l'UE, le SPA/RAC a développé un programme régional de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des Aires Marines Protégées (AMP) méditerranéennes et assurer leur durabilité, en se concentrant sur les principaux sujets suivants : l'efficacité de la gestion, le financement durable et la valeur socio-économique des AMP. Dans ce contexte, deux sessions de formation ont été organisées, suivies par des activités de mise en œuvre post-formation :

- Une première session de formation sur "la gestion efficace et le financement durable des AMP" (visioconférence, 10-14 février 2022) ; 26 participants de 6 pays (Algérie, Egypte, Liban, Libye, Maroc et Tunisie) ont participé à la formation en ligne conçue et dispensés par 4 formatrices, et

- Une deuxième session de formation sur la "durabilité socio-économique des aires marines protégées méditerranéennes" (Gokova, Dalaman, Turquie, 14-18 novembre 2022) ; 22 participants de 7 pays (Algérie, Egypte, Liban, Libye, Maroc, Tunisie et Turquie) ont participé à la formation développée et dispensée par 4 formatrices.

16. Le SPA/RAC a convoqué la troisième réunion du Groupe ad hoc d'experts pour les aires marines protégées en Méditerranée (AGEM) le 1^{er} mars 2022, par téléconférence. La réunion a fourni des orientations sur i) le développement du cadre d'évaluation et de suivi de la Stratégie régionale pour les aires marines et côtières protégées (AMCP) et les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE) en Méditerranée pour l'après-2020, ii) la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour l'après-2020, et iii) la mise en œuvre du pilier stratégique sur les AMCE. Elle a également approuvé le programme de travail de l'AGEM pour la période 2022-2023.

17. Suite à l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal et de son cadre de suivi, les experts de l'AGEM ont aidé le SPA/RAC à élaborer un projet de cadre d'évaluation et de suivi pour la Stratégie régionale pour les aires marines et côtières protégées (AMCP) et les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE) en Méditerranée pour l'après-2020, à soumettre à la 16^{ème} Réunion des Points focaux ASP/DB. Le projet de cadre a été discuté par un groupe de travail dédié formé par des membres volontaires de l'AGEM qui se sont réunis en ligne le 31 mars et le 5 avril 2023.

18. Dans le cadre du projet NTZ/MPA financé par la MAVA, le SPA/RAC a élaboré des plans de gestion participative pour plusieurs aires protégées, notamment le Parc national d'Al Hoceima au Maroc, la future aire marine et côtière protégée (AMCP) des îles Kuriat en Tunisie, l'Aire spéciale de protection de l'environnement (SEPA) de Foça en Türkiye et la future AMP de l'île Rachgoun en Algérie. Ces plans visent à réduire l'impact des activités de pêche sur les espèces et les habitats, en s'appuyant sur les résultats des projets MedKeyHabitats I et II financés par la MAVA.

19. Dans le cadre du projet NTZ/MPA financé par la MAVA, le SPA/RAC a mené une étude stratégique afin d'identifier des sources de financement durables pour les aires protégées en Tunisie, en particulier pour l'AMP de Kuriat. L'étude a identifié 13 sources et mécanismes potentiels de financement durable, et les outils juridiques pour leur mise en œuvre ont été définis.

20. Dans le cadre du projet IMAP-MPA financé par l'UE, le SPA/RAC soutient les autorités nationales compétentes de l'Algérie, du Liban, de la Libye, du Maroc et de la Tunisie pour le développement et/ou la mise à jour et la mise en œuvre des plans de gestion de la future AMP de l'île de Rachgoun (Algérie), de la réserve naturelle de la Côte de Tyr (Liban), de l'AMP de Shash (Libye), de la future AMP de Jbel Moussa (Maroc) et de la future AMP des îles Kerkennah (Tunisie). Ce soutien comprend plusieurs types d'activités couvrant l'engagement des parties prenantes locales, l'amélioration de la gestion efficace, la surveillance, le suivi, la garantie d'un financement durable, la communication, la sensibilisation, le renforcement des capacités, la mise en réseau et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

Activité principale 2.2.3. Assurer une gestion et une évaluation efficaces des ASPIM

21. Suite à une décision de la COP 21, le SPA/RAC a développé le "Format mis à jour pour la révision périodique des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM)" adopté dans un "Système d'évaluation des ASPIM" bilingue en ligne. Le système d'évaluation des ASPIM a été testé lors de la révision ordinaire des ASPIM de 2022-2023 et les équipes d'évaluation ont fait part de leurs commentaires au SPA/RAC.

22. Les Points focaux ASP/DB ou du PAM de l'Albanie, de l'Algérie, de la France et de l'Italie ont été contactés début 2023 afin de lancer les révisions ordinaires des cinq ASPIM concernées : Parc national marin de Karaburun Sazan (Albanie), Réserve marine du Banc des Kabyles (Algérie), Îles Habibas (Algérie), Parc national des Calanques (France), et Aire marine protégée de Portofino (Italie). Des Commissions techniques consultatives mixtes nationales-indépendantes ont été mises en place par les autorités nationales et le SPA/RAC, et des processus d'évaluation ont été menés pour les ASPIM concernées en mars et avril 2023, à l'exception de l'ASPIM albanaise, pour laquelle les appels du

SPA/RAC à nommer l'équipe nécessaire (y compris un point focal national ASP/DB) sont restés sans réponse. Par conséquent, seuls les résultats des révisions ordinaires des ASPIM algériennes, française et italienne seront présentés pour examen lors de la 16^{ème} Réunion des Points focaux ASP/DB.

23. Le programme de jumelage des ASPIM est mis en œuvre pour développer et renforcer une gestion efficace des aires marines protégées et en particulier des ASPIM dans le cadre du projet ENI CBC Med ENSERES. Il comprend des rapports de diagnostic des problèmes de gestion, une formation pratique et un soutien de pair à pair dans les zones urbaines des ASPIM concernées : Réserve naturelle de la côte de Tyr (Liban)/Réserve des îles Medes (Espagne) ; et Réserve naturelle des îles Kneiss (Tunisie)/Parc marin de la Côte Bleue (France).

24. Après avoir défini le contenu spécifique de chaque jumelage, deux visites d'échange ont été organisées comme suit :

- Réserve naturelle et ASPIM de la Côte de Tyr, juin 2022 : deux représentants de la Réserve des îles Medes (Espagne) ont échangé des bonnes pratiques avec les gestionnaires de l'ASPIM et les acteurs locaux.
- Réserve naturelle et ASPIM des îles Kneiss, août/septembre 2022 : deux représentants du Parc marin de la Côte Bleue (France) ont échangé des bonnes pratiques avec les gestionnaires de l'ASPIM et les acteurs locaux.

25. Deux formations pratiques ont été organisées en Espagne et en France, comme suit :

- Formation pratique de quatre gestionnaires de l'ASPIM de la Réserve naturelle de la Côte de Tyr à l'ASPIM du Montgrí, des îles Medes et du Baix Ter Natural, en Espagne, afin de présenter la gestion durable des activités touristiques liées au parc, du 9 au 14 octobre 2022.
- Formation pratique de six gestionnaires de l'ASPIM des îles Kneiss au Parc marin de la Côte Bleue, en France, qui a consisté à présenter la gestion durable de la pêche, du 19 au 22 octobre 2022.

26. Afin d'impliquer la société civile locale dans la gestion des ASPIM, six (6) petites subventions ont été accordées à deux ONG de Tunisie et quatre ONG du Liban. Les projets sont mis en œuvre dans la Réserve naturelle des îles de Kneiss (Tunisie) et dans la Réserve naturelle de la Côte de Tyr (Liban) dans le cadre du projet ENI CBC Med ENSERES.

27. La consultation pour la désignation d'un cabinet spécialisé pour la maintenance et l'amélioration de la Plateforme collaborative ASPIM est lancée en avril 2023.

Résultat 2.3. Un état de conservation favorable des espèces menacées et en voie d'extinction et de leurs principaux habitats en Méditerranée a été atteint.

28. Au cours de la période de référence, le SPA/RAC signera dans les prochaines semaines une nouvelle convention de financement (fonds externes) axée sur la mise en œuvre des projets 2022-2023 et 2024-2025 : Le projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) "Gestion des pêches et des écosystèmes pour l'économie bleue de la Méditerranée (FishEBM MED)". L'objectif principal du projet consiste à inverser la surexploitation de certaines ressources marines vivantes commerciales en Méditerranée en renforçant la capacité des pays méditerranéens à gérer les pêcheries. De plus amples détails sur le projet sont présentés dans le document d'information WG.548/Inf.3.

Activité principale 2.3.1. Mettre en œuvre des actions régionales et nationales pour stimuler la mise en œuvre des Plans d'action sur les habitats marins clés

29. Les symposiums⁴ sur les habitats marins clés et les ENI ont été organisés à Gênes, en Italie, du 19 au 23 septembre 2022, grâce à la collaboration du gouvernement italien et de l'université de Gênes. Les symposiums en tant qu'événement hybride ont été suivi par plus de 150 participants et 148

⁴ https://www.youtube.com/watch?v=Kgr2_Js3ngg&t=2s

communications ont été présentées (66 communications orales et 82 présentations de posters). Les actes des symposiums sur les habitats marins clés (Gênes, Italie, 19-23 septembre 2022), y compris les conclusions et les recommandations, sont disponibles sur les sites web des symposiums et du SPA/RAC⁵.

30. Une méthodologie de collecte de données sur les herbiers de posidonies, le coralligène et les habitats cavernicoles a été élaborée et adoptée et un inventaire de toutes les informations spatiales disponibles et accessibles au niveau méditerranéen et au niveau national a été entrepris. La collecte des données disponibles et leur agrégation selon des critères établis (échelle, types d'habitats selon la liste de référence actualisée des types d'habitats marins pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux des sites naturels d'intérêt pour la conservation en Méditerranée) ont été finalisées. Une consultation nationale sera organisée prochainement afin d'obtenir les réactions des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et de valider les données. La production des cartes de distribution des herbiers de posidonies, du coralligène et des habitats obscurs sera prête et disponible sur la plateforme de la biodiversité méditerranéenne d'ici la fin 2023. Un article sur l'élaboration et la disponibilité des cartes et la distribution des habitats marins clés est en cours de préparation et sera soumis à une revue spécialisée.

31. Un groupe pluridisciplinaire d'experts a été mis en place par la désignation par les Parties Contractantes d'experts nationaux ayant une expérience dans le domaine du phytoplancton, du zooplancton et de l'océanographie (hydrologie, chlorophylle-a, etc.). Le groupe s'est réuni le 5 avril pour définir les paramètres permettant d'utiliser le phytoplancton et le zooplancton pour les indicateurs de biodiversité IMAP pertinents et pour élaborer la liste de référence des types d'habitats pélagiques en mer Méditerranée afin qu'elle puisse être utilisée, le cas échéant, comme base pour identifier les habitats pélagiques de référence à surveiller et à évaluer au niveau national dans le cadre du programme intégré de surveillance et d'évaluation de la mer et de la côte méditerranéennes et des critères d'évaluation connexes. Le projet de rapport de la réunion en ligne avec les conclusions et les recommandations est présenté comme document de travail à la 16^{ème} réunion des points focaux ASP/DB en vue d'être soumis à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 23 pour examen.

32. L'appel à consultation pour les études documentaires des grottes marines les plus importantes à étudier en Tunisie et au Maroc sera diffusé au cours du mois de mai 2022 et les études devraient être prêtes en septembre 2023.

33. Une formation sera organisée durant l'été 2023 (fin juin) en collaboration avec l'ONG ATUTAX. Elle sera organisée en parallèle avec un atelier pour discuter des progrès des méthodes de surveillance communes qui pourraient être envisagées pour les grottes, y compris les technologies modernes.

34. Un contrat a été signé avec l'Institut de Biologie Marine (Monténégro) pour contribuer à la mise en œuvre de l'IMAP par l'exécution du programme national de surveillance dans les AMP y compris le site concerné par le projet Medkeyhabitats I (Platamuni, AMP et Ratac). Le rapport final incluant toutes les données géoréférencées collectées est attendu pour la fin de l'année 2023.

35. Pour la Tunisie et à la suite d'une discussion avec le point focal, deux contrats seront signés avec deux ONG :

- avec "Méditerranée Action Nature" (MAN) pour établir un point de surveillance des herbiers de posidonies dans l'AMP de La Galite et pour revoir le point de surveillance dans le site de Cap Negro - Cap Serrat (Medkeyhabitats I). Les activités seront mises en œuvre en juin 2023.
- avec "Notre Grand Bleu" (NGB) pour revisiter les points de surveillance des herbiers de posidonies. Le contrat est en cours de finalisation. Les activités seront mises en œuvre en juin 2023.

36. Le SPA/RAC a mis en œuvre l'activité "Habitats marins et aires marines protégées" dans le cadre du Programme d'aménagement côtier (PAC ; en anglais "CAMP") pour la Bosnie-Herzégovine (BH) et les résultats seront disponibles en mai 2023. L'objectif principal de la sous-activité est de préparer

⁵ <https://symposia.spa-rac.org> & <https://www.spa-rac.org/publications>

un document / rapport : " Espèces et habitats marins dans les eaux territoriales de la Bosnie-Herzégovine, problèmes, surveillance, protection et financement futur".

Activité principale 2.3.2. Mettre en œuvre efficacement la Stratégie et les Plans d'action régionaux actualisés pour la conservation des espèces menacées et en danger

37. La mise à jour du plan d'action sur les oiseaux de mer listés à l'annexe II du protocole ASP/DB et l'évaluation de sa mise en œuvre sont élaborés et présentés en tant que document de travail à la 16e réunion des points focaux ASP/DB, en vue d'être soumis à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 23 pour examen.

38. L'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie régionale pour le phoque moine en Méditerranée a été élaborée et est présentée en tant que document de travail à la 16ème réunion des points focaux ASP/DB, qui est invitée à prendre note de ce rapport.

39. Suite à la compilation de la phase préparatoire, l'Alliance pour le phoque moine a approuvé la proposition complète de projet "Med-Monk Seal" : Améliorer les connaissances et la sensibilisation sur le phoque moine en Méditerranée" en décembre 2022. L'objectif global du projet est de soutenir les parties contractantes des pays du sud de la Méditerranée pour mettre en œuvre les objectifs prioritaires énoncés dans la stratégie régionale pour la conservation du phoque moine de la Méditerranée.

En tant que coordinateur du projet, le SPA/RAC a fait le suivi des différentes activités harmonisées et s'est assuré que les résultats du projet MAVA sur les tortues marines contribuent à la mise en œuvre du Plan d'action pour les tortues marines en Méditerranée, du post-2020SAP-BIO, de l'EcAp/IMAP et de toute autre initiative nationale/régionale pertinente. A cet égard, le SPA/RAC a appuyé : (i) le "Suivi des sites connus et des nouveaux sites sporadiques de nidification des tortues marines", en Algérie, Libye, Maroc et Tunisie durant 2021 / 2022, et (ii) l'élaboration des Plans d'Action Nationaux au Maroc et en Algérie ; (iii) l'organisation de la quatrième conférence méditerranéenne sur les tortues marines (Tétouan, Maroc, 18-21 octobre 2022). Plus de détails sur les résultats et les réalisations du projet sont donnés dans le document d'information "MAVA Marine turtles Project : Evaluation finale.

40. En tant que partenaire du projet QUIETMED 2 financé par l'UE, le SPA/RAC a contribué à : (i) l'élaboration des résultats 2 et 4 qui sont respectivement (Définition des valeurs seuils de l'UE pour les bruits sous-marins impulsifs - recommandations du groupe technique sur le bruit sous-marin) et "document de référence : résumé du Groupe de Travail sur le Bruit ; recommandations pour les valeurs seuils de l'UE pour les bruits sous-marins impulsifs et continus" (ii) L'organisation, en collaboration avec ACCOBAMS, d'une formation de 2 jours sur le Data reporting/Data Call, les outils développés, l'utilisation des données de bruit collectées, organisée juste après le Sommet sur les dernières mises à jour de la gestion du bruit sous-marin (Fuente Álamo Espagne, 14 - 16 mars 2023).

41. Dans le cadre de la deuxième phase du projet sur les déchets marins MED Marine Litter financé par l'UE, le SPA/RAC a appuyé la mise en œuvre du programme national de surveillance de l'indicateur commun 24 au Liban et en Tunisie, ainsi que l'élaboration, en étroite consultation avec le MEdPol et l'INFO/RAC, de normes de données (DS) et de dictionnaires de données (DD) pour l'Objectif Ecologique 10 de l'IMAP, l'indicateur commun 24 (ingestion et enchevêtrement des tortues marines),

42. Après plus de trois ans, le SPA/RAC a achevé avec succès l'action pilote "Suivi des interactions entre Dauphin et la pêche à la senne coulissante des petits pélagiques à Kelibia, Tunisie", mise en œuvre par l'INSTM et l'INAT dans le cadre du projet MAVA " Atténuer la déprédation des dauphins dans les pêcheries méditerranéennes - unir les efforts pour renforcer la conservation des cétacés et la pêche durable coordonné par les Secrétariats de l'ACCOBAMS et de la CGPM.

43. Dans le cadre du projet MAVA MedBycatch-phase 2 (juillet 2020-octobre 2022, mis en œuvre en Croatie, Italie, Maroc, Tunisie et Türkiye), le SPA/RAC a apporté son soutien à l'harmonisation et à l'interconnexion entre le Post-2020 SAPBIO et la stratégie 2030 de la CGPM pour la pêche et

l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire, afin de s'assurer que les deux s'attaquent à l'atténuation des captures accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée. De plus, le SPA/RAC a assuré la diffusion et l'utilisation du protocole standardisé "Suivi des captures accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée et en Mer Noire - Méthodologie pour la collecte de données" élaboré par la FAO/CGPM en étroite collaboration avec le SPA/RAC, ACCOBAMS, IUCN Med, BirdLife Europe et Asie Centrale et MEDASSET. Dans ce cadre, le SPA/RAC a coordonné avec FAO/CGPM, ACCOBAMS, IUCN Med, BirdLife Europe et Asie centrale, MEDASSET et WWF l'harmonisation des programmes de collecte de données sur les prises accidentelles et l'analyse des données sur les prises accidentelles ainsi que les essais de mesures d'atténuation des prises accidentelles en Croatie, Italie, Maroc, Tunisie et Türkiye. Le 31 janvier 2022, le programme de collecte de données sur les prises accidentelles, mis en œuvre en Tunisie par le SPA/RAC en collaboration avec des partenaires tunisiens (INSTM, DGPA, AAO/BirdLife en Tunisie, WWF NA et le ministère de l'Environnement), a été achevé avec succès, de même que les essais de réduction des prises accidentelles, ciblant principalement les tortues de mer et les poissons cartilagineux (chalutiers, palangres et filets maillants). Un rapport national a été élaboré en juillet 2022 et comprend à la fois la collecte de données et l'analyse des données des essais d'atténuation. De plus amples détails sont présentés dans le document d'information WG.548/Inf.4.

44. Dans le cadre du projet MAVA sur les tortues marines, le SPA/RAC a appuyé la mise en place d'un réseau national d'échouage des tortues marines en Egypte, en Libye et au Maroc et son renforcement au Liban et en Algérie, puisque la mise en place a été effectuée dans le cadre du projet « Med Marine Litter » financé par l'UE en 2019 ainsi que le réseau national d'échouage en Tunisie.

45. En outre, une formation sous-régionale sur les soins des tortues marines et la mise en réseau a été organisée par le SPA/RAC au Centre de soins des tortues de Lampedusa du 15 au 19 novembre 2021. Des sessions pratiques sur les premiers soins à bord, les techniques d'échantillonnage, la nécropsie ont été dispensées à 10 spécialistes des tortues marines et vétérinaires de Tunisie (04), de Libye (02), d'Egypte (02) et du Liban (02).

46. En référence à l'accord de coopération bilatérale signé entre le PNUE/PAM et le Ministère Italien de l'Environnement et de la Sécurité Énergétique pour mettre en œuvre le Programme de travail du PAM (PoW 2022-2023), un programme de jumelage des centres des soins des tortues marines a été lancé comme suit : Albanie-Italie/ Libye-Tunisie/ Liban-France. Le programme comprend principalement des visites d'échange entre le personnel des centres de soins afin d'améliorer leurs connaissances scientifiques et techniques ainsi que les mesures logistiques. Une première visite d'échange a eu lieu du 11 au 12 avril 2023 à la Grande Motte en France, entre le Centre français d'étude et de protection des tortues marines de Méditerranée (CEST Med) et le centre de sauvetage des tortues marines de la réserve naturelle de l'ASPIM de Tyr (Liban). A cet égard, une revue des données disponibles sur les échouages de tortues marines en Méditerranée est en cours de préparation.

47. Dans le cadre de la mise en œuvre de la "stratégie 5 : Réduire le commerce illégal des tortues marines en Tunisie" du projet Tortues marines (phase 1), Medbycatch et NTZ, le SPA/RAC a signé un accord avec l'Agence de vulgarisation et de formation Agricole (AVFA) qui agit sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour mettre en œuvre des programmes de sensibilisation et de formation portant sur les prises accidentelles, la conservation des tortues marines et la protection des zones vulnérables. Ces programmes ont été dispensés par les formateurs de l'AVFA aux gardes-pêche, aux pêcheurs et aux décideurs.

48. Le SPA/RAC a apporté son soutien à l'ONG Notre Grand Bleu en 2021, en tant que membre de l'unité de gestion des îles Kuriat, pour entreprendre des actions de sensibilisation auprès des pêcheurs, de la communauté locale et de toutes les parties prenantes concernées pour des activités de gestion efficaces et pour évaluer la mise en œuvre de la charte des activités touristiques et de la stratégie de communication préparée en 2019-2020 dans le cadre du projet Kuriat financé par MAVA.

49. Les deux études suivantes ont été élaborées dans le cadre du projet MAVA sur les tortues marines : "Le programme de surveillance durable post 2022 dans la réserve naturelle côtière de Tyr" qui se concentre sur le travail avec les hôteliers et les entreprises côtières afin d'assurer les bonnes pratiques pour minimiser les perturbations nocturnes et promouvoir les activités d'écotourisme pour les tortues.

"Les programmes de surveillance durable des tortues marines sur les côtes de Sirte et de Farwa (Libye), y compris les activités de sensibilisation.

50. Dans le cadre du projet MAVA NTZ/MPA, le SPA/RAC a achevé des stratégies de surveillance pour arrêter ou atténuer les activités de pêche illégale sur les habitats marins sensibles dans le Parc National d'Al Hoceima au Maroc, la future Aire Marine et Côtière Protégée (AMCP) des îles Kuriat en Tunisie, et l'Aire Spéciale de Protection de l'Environnement (SEPA) de Foça en Turquie. Ces stratégies ont été approuvées par les autorités locales.

Activité principale 2.3.3. Mettre en oeuvre des mesures de conservation et partager les bonnes pratiques relatives aux espèces menacées et en danger énumérées à l'Annexe II du Protocole ASP/DB

51. Les résultats du programme de surveillance des prises accessoires ainsi que les résultats des mesures d'atténuation des prises accessoires et les bonnes pratiques du projet MedBycatch ont été partagés lors des événements internationaux suivants : Webinaire de savoir-faire "Surveillance des prises accessoires d'espèces marines vulnérables et de la déprédation des dauphins" coorganisé avec l'UICN Med (16 mai 2022), la BirdLife Ocean Week (Bruxelles le 14 juin 2022), l'atelier en ligne sur la collaboration avec les pêcheurs (26 juillet 2022), le groupe de travail de la CGPM sur les technologies de pêche (en ligne, 27 - 28 septembre 2022), la réunion finale du projet MedBycatch qui s'est tenue à Malaga (3 octobre 2022), la réunion internationale sur les prises accessoires (Malaga, du 4 au 6 octobre 2022), la 7^e conférence méditerranéenne sur les tortues marines (Tétouan, Maroc, 18-21 octobre 2022), le 4^e colloque du groupe France sur les tortues marines (La Grande Motte, France, 18 novembre 2022), la 45^e session de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée, CGPM (Tirana, Albanie, 7-11 novembre 2022) et le Comité sous-régional de la Méditerranée centrale de la CGPM (Tunis, Tunisie, 28 au 30 mars 2023).

52. Les principales conclusions et enseignements tirés du projet MAVA sur les tortues marines ont été présentés lors de la Foire MAVA qui s'est tenue les 4 et 5 juillet 2022 à Tunis (Tunisie), du Forum méditerranéen sur les AMP (Monaco, novembre 2021), de la 7^e Conférence méditerranéenne sur les tortues marines (communication orale, 18-21 octobre 2022, Tétouan, Maroc) et du Symposium international sur les tortues marines (affiche, Carthagène, Colombie, 22 au 24 mars 2023).

53. Les résultats et les principales réalisations de l'action pilote "Dauphin et interactions avec les pêcheries de petits pélagiques à la senne coulissante à Kelibia, Tunisie ont été présentés lors du deuxième atelier d'échange du projet MAVA Depredation 2, qui s'est tenu à Catane, Sicile, du 8 au 10 juin 2022 et lors de la réunion internationale sur les prises accidentelles (Malaga, 4 - 6 octobre 2022) et de la MOP 9 de l'ACCOBAMS.

54. Afin de promouvoir le développement d'activités écotouristiques qui concilient la conservation des espèces marines menacées et la pratique de la pêche (activités de pécaturisme, découverte du milieu marin et observation de la faune marine selon des principes et pratiques responsables), le SPA/RAC a appuyé l'organisation d'une action pilote de pécaturisme, mise en œuvre par l'ONG NGB dans la baie de Monastir le 29 mai 2022.

55. Le SPA/RAC a contribué avec MEDASSET et INFO/RAC à l'organisation de l'atelier pan-méditerranéen sur le Protocole et base de données échouage et dans le cadre de la 7^{ème} conférence méditerranéenne sur les tortues marines le 19 octobre 2023.

56. Dans le cadre de la phase 2 du projet MedBycatch, toutes les données collectées dans le cadre du programme national de collecte de données sur les prises accidentelles mis en œuvre en Tunisie ont été téléchargées par les points focaux nationaux sur les prises accidentelles dans la base de données régionale sur les prises accidentelles hébergée par la CGPM.

57. Afin de renforcer les capacités nationales en matière de surveillance des oiseaux de mer, le SPA/RAC a contribué à l'organisation du recensement hivernal des oiseaux mis en œuvre par l'AAO (partenaire de Birlife en Tunisie) et la Tour du Valat, dans un format de formation auquel ont participé des participants des pays méditerranéens. De plus, le SPA/RAC a soutenu le recensement hivernal des oiseaux mis en œuvre par la Société libyenne pour les oiseaux sous la coordination du ministère de l'environnement en janvier-février 2023 et en ligne avec le programme national de surveillance IMAP.

58. Le SPA/RAC a rejoint le projet INTERMED et a coordonné, en synergie avec le processus IMAP, l'aire de distribution des espèces (CI3) des espèces de cétacés sur la côte nord tunisienne y compris l'AMP de ZEMBRA, la zone de haute pression du Golfe de Tunis et le golfe de Hammamet.

59. Dans le cadre des projets MAVA MedByatch, NTZ/MPA et Tortues marines, le SPA/RAC a apporté son soutien à l'Agence de Formation et de Vulgarisation Agricole (AVFA) en Tunisie pour inclure le thème des prises accidentelles comme module dans plusieurs écoles de pêche en Tunisie ; plusieurs pêcheurs en ont bénéficié et continueront à en bénéficier. Dans ce contexte, en partenariat avec l'Agence de Vulgarisation et de Formation Agricole (AVFA) et AAO/BirdLife en Tunisie, des formations sur les prises accidentelles, les tortues de mer et la sécurité à bord ont été dispensées à plusieurs pêcheurs dans l'archipel de Kerkennah (Tunisie, 20 octobre 2022) et au sein de plusieurs écoles de pêche en Tunisie (69 pêcheurs ont obtenu une certification de l'AVFA). De plus, le SPA/RAC a soutenu la participation d'un observateur MedBycatch tunisien à un cours de formation à bord pour les observateurs scientifiques de la pêche organisé par le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) à travers l'Institut Agronomique Méditerranéen de Saragosse (CIHEAM Zaragoza) en collaboration avec la CGPM (Alicante, Espagne, 3-7 octobre 2022).

60. Dans le cadre du projet MAVA "Mécanisme de soutien visant à combler les principales lacunes en matière de connaissances sur les espèces vulnérables (mammifères marins, oiseaux de mer, tortues de mer et élastombranches) touchées par la pêche dans certaines zones de la Méditerranée" coordonné par le SPA/RAC en collaboration avec ACCOBAMS, BirdLife Int., IUCN-Med, MEDASSET, un atelier final a été organisé à Izmir (Türkiye) les 28-29 juillet 2022, où l'Analyse et l'Interprétation des données du projet collectées à travers huit petites initiatives ont été présentées par les partenaires nationaux du projet. La conférence biennale sur les cétacés pour les pays du sud de la Méditerranée est prévue pour le dernier trimestre 2023.

61. Le Symposium sur les poissons Med chondrichthyens est prévu pour le dernier trimestre 2023.

Résultat 2.4. Les introductions d'espèces non indigènes ont été réduites au minimum et les voies d'introduction sont sous contrôle.

Activité principale 2.4.1. Actualiser et mettre en oeuvre le plan d'action régional sur les espèces non indigènes (ENI) et les introductions d'espèces, ainsi que les mesures ciblées de la Stratégie sur la gestion des eaux de ballast des navires et du Plan d'action pour la Méditerranée

62. L'évaluation et la mise à jour du plan d'action régional sur les espèces non indigènes et l'introduction d'espèces sont élaborées et sont présentées comme document de travail à la 16^{ème} réunion des points focaux en vue d'être soumises à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 23 pour examen. La mise à jour a pris en considération la stratégie de gestion des eaux de ballast pour la mer Méditerranée (2022-2027).

63. L'appel à consultation pour l'élaboration des Directives pour le contrôle des vecteurs d'introduction en Méditerranée des ENI et des espèces marines envahissantes et du Guide pour l'analyse des risques évaluant les impacts de l'introduction des ENI mis à jour en tenant compte de la BWM méditerranéenne, revu par le REMPEC, sera relancé au cours du mois de mai 2022. La mise à jour devrait être finalisée d'ici la fin de l'année 2023.

64. À la suite de l'étude pilote, soutenue par le projet EcAp-MED II, financé par l'UE, et mise en œuvre conjointement avec la CGPM et UN Environment/MAP, qui a conduit à l'élaboration d'un plan de surveillance sous-régional pilote sur les ENI/pêcheries pour la sous-région orientale, le SPA/RAC

développera un plan d'action sous-régional sur les espèces non indigènes et l'introduction d'espèces pour la sous-région orientale en collaboration avec le Secrétariat de la CGPM et l'UICN-Med. Une réunion préparatoire en ligne sera organisée pour coordonner la mise en œuvre de cette activité en tenant compte du programme de recherche de la CGPM pour faire avancer les interactions entre les espèces non indigènes et les pêcheries en Méditerranée orientale. Le plan d'action sous-régional sur les espèces non indigènes et l'introduction d'espèces sera prêt d'ici la fin de 2023.

65. L'Égypte et la Libye ont proposé des activités qui sont en cours de finalisation et qui s'articulent autour des axes suivants :

- Libye - Journées de sensibilisation concernant le crabe bleu à organiser au cours de l'été 2023. L'activité sera organisée, après consultation du point focal libyen, avec la « Libyan Society for Artisanal Fishery Friend (LSAFF) ».
- Étude du poisson-globe en Égypte : l'étude sera mise en œuvre durant l'été 2023 par l'Union arabe pour le développement durable et l'environnement (AUSDE) après consultation du point focal national de l'ASP/DB.

66. L'application web MAMIAS devrait être déployée sur le serveur de production du SPA/RAC pendant l'été 2023 afin d'être testée avec des utilisateurs choisis avant sa diffusion officielle et son utilisation pendant la formation nationale prévue sur la collecte de données sur les ENI dans le cadre du nouveau projet FEM FISHEBM Med.

II. Programme 5 de la SMT : Gouvernance (Programme fondamental)

Résultat 5.2. Le renforcement systémique et le bon fonctionnement des organes décisionnels et consultatifs du PAM sont assurés et leur efficacité renforcée au moyen de nouvelles approches numériques

Activité principale 5.2.5. Renforcer le cadre d'élaboration des programmes du PAM axé sur les résultats, y compris l'intégration de la dimension de genre et la durabilité des opérations

67. La Conférence des bailleurs de fonds pour la biodiversité et la conservation spatiale en Méditerranée s'est tenue le 16 mars 2023 à Paris (France). La conférence a réuni les principaux bailleurs de fonds et agences de financement lors d'une table ronde et a inclus la présentation d'un portefeuille de quatre projets. Le portefeuille de projets visant à mettre en œuvre le Post-2020 SAPBIO et la Stratégie pour les AMCP et AMCE pour l'après-2020, un aperçu de leur contenu (résultats, produits, objectifs, plans de mise en œuvre, pays concernés et estimation budgétaire) ont été présentés aux bailleurs de fonds potentiels. Le rapport de la conférence ainsi que le rapport de la réunion du Comité consultatif et le document de Stratégie de mobilisation de ressources sont présentés comme documents d'information à la 16^{ème} Réunion des Points focaux ASP/DB.

Activité principale 5.2.7. Organiser les réunions des Correspondants du PAS BIO

68. Plusieurs échanges sur le processus d'élaboration de la Stratégie de mobilisation de ressources ont eu lieu avec les Correspondants nationaux du SAPBIO depuis le début de l'année 2022. La 9^{ème} Réunion des Correspondants nationaux du SAPBIO s'est tenue le 24 février 2023 à Barcelone (Espagne) afin d'informer les Parties contractantes sur le processus d'élaboration de la Stratégie de mobilisation de ressources, de les consulter et de les impliquer dans la préparation du portefeuille de projets. Le rapport de la réunion est présenté en tant que document d'information à la 16^{ème} Réunion des Points focaux ASP/DB.

Résultat 5.3. La cohérence et la complémentarité des mesures est garantie dans le cadre des travaux pertinents menés aux niveaux mondial, régional et national et des instruments politiques et réglementaires du système PAM-Convention de Barcelone

Activité principale 5.3.2. Maximiser les synergies avec l'agenda mondial Post 2020 pour la mise en œuvre de PAS BIO

69. Le SPA/RAC a participé à la 15^{ème} Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique à Montréal, Canada, du 7 au 19 décembre 2022.

70. Le SPA/RAC et ses partenaires ont contribué à la COP 15 de la CDB, en mettant en place un stand (The Mediterranean Corner) dans la zone d'exposition de la conférence, qui vise à :

- présenter des solutions pour une conservation efficace de la biodiversité en Méditerranée, en particulier celles liées aux aires marines protégées, et
- discuter des stratégies et des actions actuelles et futures pour soutenir les buts et les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité.

71. Les partenaires techniques et financiers suivants se sont joints à cette initiative :

- Partenaires techniques : PNUE/PAM, SPA/RAC, CAR/INFO, PAMEX & PLIFF, ACCOBAMS, CEPF & BirdLife, FM6E, FPA2, MBPC (représenté par ETC-UMA), MedPAN, The MedFund, Together For The Med (représenté par BlueSeeds et IUCN-Med), et UpM.
- Partenaires financiers : PNUE/PAM - SPA/RAC, UE (à travers le projet IMAP-MPA), ministère de l'environnement et de la sécurité énergétique de l'Italie, MBPC (représenté par ETC-UMA), ACCOBAMS, et MedPAN.

72. Le Mediterranean Corner a accueilli, du 10 au 16 décembre 2022, 14 exposés sur la nature (Talks for Nature) d'une durée de 10 à 15 minutes chacun, présentés par 20 intervenants présents à la COP ou ayant participé par vidéoconférence. Ces exposés ont présenté des expériences, des projets et des initiatives d'organisations et de parties prenantes méditerranéennes, y compris la Convention de Barcelone. Ils ont été modérés par le SPA/RAC, le CAR/INFO et MedPAN. Les conférences ont été diffusées en direct sur la chaîne YouTube du SPA/RAC (650 vues) et partagées sur la page Facebook (audience : 12 365), Twitter (audience : 4 485) et LinkedIn (audience : 5 818), avec des informations liées aux sujets abordés, avec le soutien de l'INFO/RAC.

73. Le SPA/RAC a participé à la 3^{ème} réunion du dialogue mondial de l'Initiative pour un océan durable (SOI) avec les organisations maritimes régionales (RSO) et les organisations régionales de gestion des pêches (RFMO) (Busan, République de Corée, 25-28 octobre 2022) et a présenté les activités conjointes de collaboration entre le PNUE/PAM-SPA/RAC et la CGPM et a appuyé l'élaboration d'une feuille de route pour la région méditerranéenne.

74. Le SPA/RAC a collaboré avec 11 autres organisations environnementales pour le Congrès mondial de la nature 2021 de l'UICN afin de mettre en place le stand des solutions méditerranéennes (3-11 septembre 2021, Marseille). Plusieurs projets et programmes du SPA/RAC ont été présentés et discutés pendant le Congrès, y compris le Post-2020 SAPBIO, la Stratégie régionale AMCP & AMCE, les activités liées à l'IMAP, le projet MedBycatch et le Forum méditerranéen des AMP.

75. Le SPA/RAC a participé au cinquième Congrès international sur les aires marines protégées (Vancouver, Canada, 3-9 février 2023). A travers les événements qu'il a organisés et auxquels il a participé, le SPA/RAC a mis en évidence certaines des approches et actions clés nécessaires pour assurer une conservation et une gestion efficaces de 30% de l'océan d'ici 2030 et au-delà. Les expériences des projets IMAP-MPA et ENSERES et du programme de jumelage des ASPIM ont été présentées à cette occasion.

76. Le SPA/RAC a participé à la COP27 de la CCNUCC qui a eu lieu à Sharm el-Sheikh, Egypte (novembre 2022) et a contribué à plusieurs événements parallèles organisés par les pays méditerranéens et les organisations internationales/régionales. Un événement parallèle intitulé "Restauration de l'écosystème en Méditerranée : est-ce un outil clé pour limiter ou inverser la

progression des impacts du changement climatique ?" a été organisé le 16 novembre 2022, dans le cadre du Pavillon méditerranéen.

77. Le SPA/RAC a également participé au Sommet des Nations Unies sur les océans (UNOC 2022) à Lisbonne, en juillet 2022. Cet événement de haut niveau a été une bonne occasion pour le directeur du SPA/RAC de contribuer en tant qu'orateur à plusieurs événements parallèles organisés par le PNUE/PAM conjointement avec les pays méditerranéens et d'autres organisations régionales pour présenter des projets et des initiatives réussis liés à la protection des mers en Méditerranée.

Résultat 5.4. Les partenariats et la coopération multipartite, y compris avec le secteur privé et l'interface science-politique, ont été renforcés.

Activité principale 5.4.4. Promouvoir le titre de Partenaire du Plan d'action régional pour la conservation des espèces menacées et des habitats marins clés "Partenaires des Plans d'action régionaux"

78. Comme prévu dans le Plan d'Action Régional pour la conservation des espèces menacées et des habitats marins clés, le SPA/RAC a préparé les critères et la procédure d'admission en tant que partenaire du Plan d'Action Régional conformément à la décision IG.19/61 "Coopération et partenariat entre le PAM et la société civile". Les conditions et critères pour l'attribution du titre de Partenaire du Plan d'Action Régional sont soumis comme document de travail à l'examen de la 16ème réunion des points focaux de l'ASP/DB en vue d'être soumis à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 23 pour adoption.

79. Le SPA/RAC, MedPAN, WWF, la Fondation Prince Albert II de Monaco et leurs partenaires ont organisé du 28 novembre au 1^{er} décembre 2021, à Monaco et en ligne, la troisième édition du Forum des Aires Marines Protégées (AMP) en Méditerranée. Cet événement a rassemblé plus de 220 participants en présentiel et plus de 550 en ligne et a constitué la dernière étape du processus qui a débuté en octobre 2020 par une série de consultations en ligne, visant à développer une dynamique renouvelée parmi les acteurs régionaux des AMP en soutien à la Stratégie régionale de la Convention de Barcelone pour les AMCP et AMCE en Méditerranée pour l'après-2020 et à la réalisation des objectifs mondiaux et régionaux en matière de conservation du milieu marin. Un appel à engagement volontaire a été lancé à l'occasion du Forum à Monaco pour mettre en œuvre des actions visant à atteindre des objectifs communs dans la région. Un mécanisme de suivi sera mis en place pour suivre l'évolution des engagements, ce qui encouragera les parties prenantes concernées à fournir des contributions régulières et permettra ainsi d'évaluer les progrès réalisés.

Résultat 5.5. Des approches coordonnées sont appliquées pour renforcer la capacité des institutions publiques à mettre en œuvre la Convention de Barcelone et ses Protocoles

80. Dans le cadre de la Stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Post-2020 SAPBIO, y compris la Stratégie pour les AMCP et AMCE pour l'après-2020, un portefeuille de 4 projets a été élaboré sur la base des actions prioritaires au sein des 42 Actions du Post-2020 SAPBIO et des 126 actions proposées de la Stratégie régionale pour les AMCP et AMCE pour l'après-2020. Ces projets sont destinés à être mis en œuvre au niveau régional, sous-régional ou multinational de la Méditerranée afin d'aider les pays méditerranéens à mettre en œuvre une première phase des stratégies susmentionnées. Ce portefeuille de projets est présenté à la conférence des bailleurs de fonds pour la biodiversité et la conservation spatiale en Méditerranée. Les projets complets ont été rédigés en fonction de l'adéquation avec les bailleurs de fonds, des priorités du Post-2020 SAPBIO, des modalités de financement et des exigences des bailleurs de fonds à fort potentiel identifiés. Ces quatre projets sont:

- Projet 1 : Conserver la biodiversité et promouvoir une économie bleue durable ainsi que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci en Méditerranée par le biais des AMCP et des AMCE ;

- Projet 2 : Récupération des principaux habitats marins et côtiers de la Méditerranée.
- Projet 3 : Conservation des tortues marines dans la région méditerranéenne : préserver la fonction de l'écosystème et la résilience climatique en renforçant les populations de tortues marines en Méditerranée ; et
- Projet 4 : Catalyser l'action transformatrice par les gouvernements et les parties prenantes pour stopper et inverser la perte de biodiversité marine et côtière en Méditerranée.

81. La conférence des bailleurs pour la biodiversité et la conservation spatiale en Méditerranée s'est tenue le 16 mars 2023, à Paris (France). La conférence a rassemblé les principaux bailleurs et agences de financement lors d'une table ronde et visait à présenter le Portefeuille de projets élaboré. Étant donné que le portefeuille de projets vise à mettre en œuvre le Post-2020 SAPBIO et la Stratégie pour les AMCP et les AMCE pour l'après-2020, un aperçu des résultats proposés, des actions prioritaires et du plan de mise en œuvre du Post-2020 SAPBIO et de la Stratégie pour les AMCP et les AMCE pour l'après-2020 a également été présenté aux bailleurs de fonds potentiels. Le rapport de la conférence est présenté comme document d'information à la 16^{ème} Réunion des Points focaux ASP/DB.

82. Dans le cadre du suivi de la conférence des bailleurs, des réunions bilatérales sont organisées avec les bailleurs afin de mieux discuter des composantes des projets qui intéressent leurs organisations respectives et d'adapter le portefeuille de projets en conséquence.

III. Programme 6 de la SMT : Vers une surveillance, une analyse, une connaissance et une vision de la mer et du littoral méditerranéens pour une prise de décision informée (Programme catalyseur)

Résultat 6.2. L'IMAP, les travaux de prospective et d'autres exercices et outils d'évaluation sont approfondis en se fondant sur des données scientifiques afin de renforcer l'interface science-politique et le processus de prise de décisions.

Activité principale 6.2.1. Renforcer la mise en œuvre des programmes nationaux de suivi fondés sur l'IMAP pour tous les groupes et fournir des données de qualité assurée.

83. Dans le cadre des projets IMAP-MPA et EcAp-Med III financés par l'UE, le PNUE/PAM et le SPA/RAC assistent l'Égypte, Israël, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie à élaborer un plan de surveillance intégré pour la biodiversité et la pollution mis en œuvre dans des sites de surveillance pilotes (AMP et zones à forte pression). Des protocoles d'accord ont été signés avec les institutions nationales désignées par les parties contractantes pour la mise en œuvre de l'IMAP. Le travail sur le terrain et la collecte de données ont été finalisés en Israël et au Maroc et se poursuivent en Égypte, au Liban, en Libye et en Tunisie. La soumission des données nouvelles et historiques dans le système d'information IMAP est en cours. Ces activités seront finalisées par tous les pays bénéficiaires d'ici la fin juin 2023 pour le projet IMAP-MPA et d'ici la fin novembre 2023 pour le projet EcAp-MED III.

84. Le SPA/RAC appuie le Monténégro dans la mise en œuvre de son IMAP national pour la biodiversité et les ENI. Un protocole d'accord a été signé avec l'Institut de biologie marine du Monténégro qui est l'institution nationale identifiée par la Partie contractante. Un plan de surveillance complet pour les études sur le terrain de l'IC choisi dans les sites de surveillance sélectionnés conformément au programme de surveillance national a été préparé et convenu avec l'Institut. Le téléchargement des données collectées dans le cadre de projets et d'initiatives antérieurs dans le système d'information IMAP est en cours. Le travail sur le terrain a déjà commencé. Cette activité sera finalisée d'ici décembre 2023.

85. Le SPA/RAC appuie la Turquie et la Bosnie-Herzégovine à mettre en œuvre leur IMAP national pour la biodiversité. Des contacts officiels ont été pris pour identifier les partenaires institutionnels nationaux pour la mise en œuvre. En Bosnie-Herzégovine, le suivi des oiseaux marins sera mis en œuvre, tandis qu'à Foça SEPA en Turquie, le suivi des herbiers de *Posidonia oceanica* sera effectué. Ces activités seront finalisées d'ici décembre 2023.

Activité principale 6.2.2. Améliorer la composante d'évaluation de l'IMAP, y compris une éventuelle évaluation intégrée de tous les groupes de l'IMAP : Axer sur les critères et seuils d'évaluation (IC 1, 2, 6, 13, 14, 16, 17, 21, 22, 23, ICC 25)

86. Les échelles de suivi et d'évaluation, les critères d'évaluation, les seuils et les valeurs de référence pour les indicateurs communs IMAP 3, 4 et 5 relatifs aux oiseaux marins ont été discutés lors de la réunion CORMON sur la biodiversité et la pêche (28-29 mars 2022) et ont été approuvés par la 9^e réunion du groupe de coordination EcAp (vidéoconférence, 5 juillet 2022) pour leur utilisation aux fins du QSR MED 2023.

87. Une analyse de l'état de mise en œuvre des indicateurs communs IMAP (IC1 et IC2) relatifs aux habitats benthiques a été élaborée afin d'évaluer la possibilité de proposer des échelles de surveillance et d'évaluation, des critères d'évaluation, des seuils et des valeurs de référence. Ce document a été préparé avec le soutien du groupe de travail en ligne sur la biodiversité (OWG) sur les habitats benthiques et a été soumis à la réunion CORMON sur la biodiversité et la pêche (Athènes, Grèce, 9-10 mars 2023) pour examen et prise en compte de la voie à suivre dans le nouveau cycle IMAP pour améliorer la mise en œuvre de la surveillance et de l'évaluation des habitats benthiques en vue d'atteindre le bon état écologique (BEE) dans la mer et les côtes de la Méditerranée.

88. Le processus d'élaboration d'une ligne de base des ENI méditerranéens visait à collecter le matériel disponible sur la présence des ENI marins dans les pays méditerranéens sous la forme d'inventaires nationaux existants, en collaboration avec le Centre commun de recherche (CCR), à le combiner avec des informations nouvelles et actualisées sur les nouveaux enregistrements d'espèces, la taxonomie et la biogéographie des espèces enregistrées et les normes méthodologiques convenues, afin d'arriver à des références d'ENI affinées aux niveaux national, sous-régional et régional. Le résultat final est le fruit d'un processus de collaboration entre les experts nationaux et régionaux, impliquant un échange détaillé d'informations et l'établissement d'un consensus sur les listes finales.

89. Les niveaux de référence nationaux, sous-régionaux et régionaux des ENI ont été discutés avec les experts du groupe de travail sur les ENI et examinés lors de la réunion de CORMON sur la biodiversité et la pêche (visioconférence, 28-29 mars 2022). Plusieurs commentaires ont été fournis par les Parties contractantes et ont été inclus dans la version finale du document qui a été approuvé par la 9^{ème} réunion du Groupe de coordination de l'EcAp (visioconférence, 5 juillet 2022) pour son utilisation dans le cadre du MED QSR 2023.

Activité principale 6.2.3. Poursuivre le développement des indicateurs communs de l'IMAP

90. Une étude synthétique des sources de données disponibles, des bonnes pratiques et des méthodologies en Méditerranée pour le suivi et l'évaluation des dommages aux fonds marins a été élaborée dans le cadre du projet EcAp-Med III. Cette étude a été utilisée pour l'élaboration de la proposition sur l'objectif écologique 6 sur l'intégrité des fonds marins.

91. La première version de la proposition de l'objectif écologique 6 a été livrée en septembre 2022 et a été examinée et discutée avec les experts du groupe de travail en ligne sur la biodiversité concernant les habitats benthiques. La version mise à jour a été discutée lors de la réunion CORMON sur la biodiversité et la pêche (Athènes, Grèce, 9-10 mars 2023). Ce travail est réalisé avec le soutien du projet ABIOMMED et des fonds MASE.

92. Un appel à consultance pour le développement de l'objectif écologique 4 sur les réseaux trophique marins a été publié. Cependant, l'appel n'a pas été fructueux. Le SPA/RAC a contacté les points focaux ASP/DB et leur a demandé la proposition d'une liste d'experts nationaux qui possèdent les qualifications et l'expertise nécessaires pour compléter le travail requis. Cette approche peut aider à identifier un plus grand nombre de candidats potentiels pour la mission de consultance.

Activité principale 6.2.4. Remettre le Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée

93. En guise de contribution aux chapitres du MED QSR 2023 sur la biodiversité (OE1) et les espèces non indigènes (OE2), six rapports d'évaluation thématiques pour les habitats benthiques, les cétacés, le phoque moine de Méditerranée, les oiseaux marins, les tortues marines et les espèces non indigènes ont été élaborés et discutés lors de la réunion CORMON sur la biodiversité et la pêche (Athènes, Grèce, 9-10 mars 2023). Ces chapitres sont en cours de mise à jour suite aux commentaires reçus des parties contractantes. Les versions mises à jour seront soumises à la prochaine réunion intégrée du CORMON qui sera organisée à Athènes, en Grèce, les 27 et 28 juin 2023.

94. Le chapitre d'évaluation de l'OE3 sur la pêche est en cours d'élaboration par le secrétariat de la CGPM. S'il est disponible à temps, le projet de chapitre sera diffusé par courrier électronique aux représentants du CORMON, pour examen avant sa soumission à la réunion intégrée du CORMON en juin 2023.

Résultat 6.3. La mise en oeuvre de l'IMAP et les outils de suivi de l'environnement et du développement fournissent des données actualisées et de qualité à l'appui des processus décisionnels des Parties contractantes et de l'évaluation du BEE.

Activité principale 6.3.13. Etendre et améliorer les capacités de surveillance et de prévision du milieu marin en intégrant des réseaux de systèmes d'observation et de prévision (observatoires océanographiques) dans toute la Méditerranée

95. Le SPA/RAC a commencé la mise en œuvre du projet ILIAD Digital Twin of the Ocean (consortium de 56 partenaires, projet Horizon Europe) en février 2022. Le SPA/RAC a mis en œuvre une cartographie des principales politiques et institutions pertinentes dans l'UE et hors UE, au niveau national, régional et international en Méditerranée et dans d'autres mers européennes. De plus, le SPA/RAC a évalué les besoins en renforcement des capacités des pilotes ILIAD et a commencé à développer un programme de renforcement des capacités. En outre, une série de séminaires en ligne liés aux thèmes de l'ILIAD a commencé depuis janvier 2023. De plus amples détails sont présentés dans le document d'information WG.548/Inf.5.

Activité principale 6.3.14. Entretenir les bases de données sur la biodiversité selon les besoins, mettre régulièrement à jour le contenu des bases de données et élaborer une stratégie opérationnelle de gestion des données sur la biodiversité marine conformément à la politique de gestion des données du PNUE/PAM

96. Schéma de données de l'application web du FSD élaboré et les annexes du FSD mises à jour avec la nouvelle Liste de référence actualisée des types d'habitats marins pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux des sites naturels d'intérêt pour la conservation en Méditerranée et l'Annexe II : Liste des espèces en danger et menacées. Le prototype fonctionnel à tester avec le FSD déjà compilé sera entrepris au cours du dernier trimestre de 2023.

97. L'application web MAMIAS devrait être déployée sur le serveur de production du SPA/RAC pendant l'été 2023 afin d'être testée avec des utilisateurs sélectionnés avant sa sortie et son utilisation officielle lors de la formation nationale prévue sur la collecte de données sur les ENI dans le cadre du nouveau projet FEM FISHEBM Med.

98. Les données MAPAMED actuelles sont en ligne sur la Plateforme méditerranéenne de la biodiversité.

99. Les données SIG ont été mises à jour et leur qualité a été vérifiée pour les données collectées dans le cadre de plusieurs projets mis en œuvre par le SPA/RAC et seront disponibles sur la MBP d'ici la mi-2023:

- pour les tortues marines en Tunisie, en Libye, au Liban, en Égypte, en Italie et en France.
- pour l'aménagement de l'espace marin en Albanie
- pour les aires spécialement protégées en Méditerranée

100. Des partenariats seront établis avec des fournisseurs de données, afin de combler certaines lacunes, comme EMODNET, COPERNICUS

101. Des termes de référence pour la préparation d'une politique de gestion des données du SPA/RAC dans le cadre de la politique principale de gestion des données du PAM du PNUE sont en cours de préparation.

IV. Programme 7 de la SMT : Pour des activités de plaidoyer, de sensibilisation, d'éducation et de communication éclairées et cohérentes

Résultat 7.1. Les parties prenantes et les décideurs politiques sont dûment informés de l'état de la mer et du littoral méditerranéens et sensibilisés aux questions environnementales prioritaires

Activité principale 7.1.7. Célébrer les Journées du PAM en Méditerranée

102. La Journée des ASPIM, qui vise à célébrer les aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne et à étendre les efforts de conservation des océans, a été créée par les parties contractantes à la Convention de Barcelone lors de leur COP 22 (Antalya, Türkiye, 7-10 décembre 2021), et est officiellement célébrée autour du 15 avril de chaque année.

103. En 2022, un événement spécial a été organisé le 20 mai 2022 à Monaco, par le SPA/RAC, le Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos, en partenariat avec le Musée océanographique de Monaco. L'événement a rassemblé des décideurs politiques et des gestionnaires d'ASPIM pour célébrer la Journée de l'ASPIM. Des certificats ASPIM ont été décernés.

104. La deuxième édition de la célébration de la Journée de l'ASPIM, qui aura lieu le 15 avril 2023, a été célébrée à travers divers événements et activités au niveau des ASPIM. Le thème de la célébration de cette année est la "Cogestion et la participation de la société civile", impliquant la participation des parties prenantes de la gestion de l'ASPIM et des organisations de la société civile.

Résultat 7.2. Les citoyens et le grand public sont sensibilisés et informés dans le cadre de projets scientifiques participatifs et de campagnes numériques

Activité principale 7.2.2. Renforcer la sensibilisation et l'information du public sur la célébration des Journées des Nations Unies et leurs thèmes

105. Un film documentaire intitulé "du sel dans les yeux" a été produit dans le cadre du projet "Expériences et partage des connaissances" financé par MAVA. Le film vise à partager les enseignements tirés du programme des observateurs des prises accessoires, tout en promouvant le rôle des observateurs et des pêcheurs en tant que partie de la solution au problème des prises accessoires. Le film a été lancé lors de la réunion internationale sur les prises accessoires qui s'est tenue à Malaga du 4 au 6 octobre 2022 et a été mis à disposition sur la plateforme WaterBear.

106. Un documentaire sur les tortues de mer en Méditerranée "My name is blue" a été filmé dans quatre pays méditerranéens, avec le soutien des partenaires du projet MAVA sur les tortues marines (SPA/RAC), DEKAMER, WWF Greece, ARCHELON, WWF Tunisia, MedPAN, National Marine Park of Zakynthos, WWF Turkey and MEDASSET). Il a suscité l'intérêt de la plateforme internationale de streaming WaterBear, dont le contenu a une orientation exclusivement écologique et une audience mondiale.

107. Un documentaire intitulé "Sentinelles de la Méditerranée" a été produit dans le cadre de l'initiative "Ensemble pour la Méditerranée" mise en place par MAVA. Ce documentaire est actuellement présenté dans des festivals internationaux de films sur l'environnement et a fait l'objet d'un article dans le magazine Oceanographic.

108. Plusieurs reportages (National GEO, CNN et DW) ont été tournés en Tunisie avec le soutien du SPA/RAC pour présenter les solutions mises en place sur la question des prises accidentelles pour une pêche plus durable. Le reportage de CNN Grèce a remporté le premier prix du "Meilleur reportage international".

109. Le SPA/RAC a collaboré avec la radio IFM, l'une des radios les plus écoutées en Tunisie, pour produire 6 épisodes du programme écologique " Univers Marin ", se concentrant sur la conservation de la biodiversité marine en Tunisie et en Méditerranée.

110. En juillet-août 2022, un camp d'immersion scientifique et technologique a été organisé à Kerkennah pour 53 enfants âgés de 9 à 13 ans, avec le soutien financier et technique du projet IMAP-MPA. Le camp visait à sensibiliser et à promouvoir la protection de la nature par l'observation, l'analyse et la collaboration entre les jeunes. L'événement a également impliqué des jeunes de Kerkennah dans le projet financé par l'UE visant à créer une future AMP dans les îles. La presse tunisienne a couvert l'événement avec des articles et des interviews, et une vidéo des activités du camp a été produite par le SPA/RAC et la Fondation Youth For Science, partagée sur les réseaux sociaux avec l'hashtag #BiodiversityYouthCamp.

111. Plusieurs ateliers et événements scientifiques ont été diffusés en ligne, notamment les symposiums méditerranéens sur la végétation marine, le coralligène, les habitats obscurs et les espèces non indigènes, ainsi que l'initiative The Mediterranean Corner lors de la COP 15 de la CDB.

112. De juillet à décembre 2022, des projections de films et des débats sur les questions environnementales ont été organisés en Tunisie dans le cadre du festival du film environnemental EnviroFest, qui attire environ 4 000 spectateurs par an. L'activité a été soutenue par les projets MedKeyHabitats II, MedBycatch, Turtles, financés par la MAVVA, et le projet IMAP-MPA financé par l'UE.

113. Dans le cadre du projet MedBycatch financé par MAVVA, le pêcheur, M. Fahmi Ben Mustapha, qui a collaboré avec le SPA/RAC, l'Association "Les Amis des Oiseaux" (AAO) et le WWF Tunisie pour collecter des données sur les prises accidentelles en Tunisie, a décidé de poursuivre le travail de réduction des prises accidentelles après la fin du projet. En mars 2023, il a retiré de son bateau tous les engins de pêche ciblant les requins et en a fait un espace pour partager son expérience et les techniques qu'il a testées dans le cadre du projet MedBycatch. Il a installé deux voiles de 7 mètres de long représentant des espèces vulnérables et affichant le slogan "Nous avons choisi de protéger".

114. Les affiches sur les herbiers de posidonie et le coralligène ont été traduites et sont disponibles en 10 langues méditerranéennes :

- Pour Posidonia: [Albanais](#), [arabe](#), [croate](#), [anglais](#), [français](#), [grec](#), [italien](#), [maltais](#), [monténégrin](#), [turc](#)
- Pour le coralligène: [Albanian](#), [Croatian](#), [Arabic](#), [English](#), [French](#), [Greek](#), [Italian](#), [Maltese](#), [Montenegrin](#), [Turkish](#)

115. Des nouvelles et des informations sont ajoutées à la Plateforme collaborative des ASPIM. Les données sur les ASPIM et la gestion des ASPIM sont mises à jour annuellement avec le soutien des gestionnaires des ASPIM.

116. La page web sur la "SPAMI Day" (Journée des ASPIM) a été créée en avril 2022 et intégrée à la Plateforme collaborative ASPIM : <https://spami.medchm.net/en/spami-day-->.

117. La consultation pour la désignation d'une société spécialisée pour maintenir et améliorer la plateforme collaborative des ASPIM a été lancée en avril 2023.

Activité principale 7.2.5. Cocréer et mettre en œuvre des programmes d'éducation et de sensibilisation, également en coopération avec des institutions académiques, axés sur les questions marines et côtières, dans le but de promouvoir l'éducation au développement durable.

118. Pour l'édition 2023 de la "SPAMI Day" (Journée des ASPIM), le SPA/RAC a lancé un appel à propositions de projets destiné aux organisations de la société civile (OSC) méditerranéennes. L'appel visait à solliciter des idées d'activités pour célébrer la Journée des ASPIM et promouvoir la conservation de la biodiversité marine. Six projets ont été sélectionnés pour financement afin d'être mis en œuvre en collaboration avec les responsables des ASPIM en Albanie, Algérie, Italie, Liban, Slovénie et Tunisie entre le 15 avril et le 15 juin 2023.

Résultat 7.3. Vers une transformation numérique : les technologies numériques sont exploitées afin d'améliorer la mise en réseau et la visibilité du PAM

Activité principale 7.3.1. Améliorer la mise en réseau des ASPIM et accroître la visibilité de la liste des ASPIM par le biais de la plateforme collaborative des ASPIM.

119. Les données sur les ASPIM et la gestion des ASPIM sont mises à jour annuellement avec le soutien des gestionnaires des ASPIM.

120. La page web sur la "SPAMI Day" (Journée des ASPIM) a été créée en avril 2022 et intégrée à la plateforme collaborative de l'ASPIM : <https://spami.medchm.net/en/spami-day-->.

121. Des nouvelles et des informations sont ajoutées à la Plateforme collaborative ASPIM.

122. La consultation pour la désignation d'un cabinet spécialisé pour la maintenance et l'amélioration de la Plateforme collaborative ASPIM a été lancée en avril 2023.